



PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Grenoble, le 7 juillet 2020

Unité Départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques – Unité SEVESO Plateformes

Affaire suivie par : Alexis MILLER
Inspecteur de l'environnement
alexis.miller@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 04 76 69 34 02
Télécopie : 04 38 49 91 95

Référence : 2020 – Is 168 RT

Objet : Suites de la visite d'inspection du 25 juin 2020
P.J. : Rapport de l'inspection des installations classées

Monsieur le directeur,

J'ai effectué, accompagné de Michaël NATAF, une visite d'inspection de votre établissement, implanté sur la commune de Saint-Clair-du-Rhône le 25 juin 2020. Cette visite a porté sur le respect des dispositions de l'arrêté ministériel du 3 août 2018 (installations de combustion soumises à déclaration) ainsi que de celles de l'arrêté préfectoral encadrant le fonctionnement des installations en cas d'atteinte du niveau alerte du dispositif de gestion des épisodes de pollution de l'air ambiant.

En application de l'article L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du rapport que je transmets à monsieur le préfet du département de l'Isère.

Cette visite d'inspection a mis en exergue les demandes d'actions correctives et les observations détaillées dans le rapport joint.

Je vous saurai gré de bien vouloir me tenir informé, des suites que vous donnerez à cette visite d'inspection en répondant aux demandes et observations formulées.

Sauf réserve motivée de votre part sous un délai de quinze jours par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4°, L.124-1, L.125-1, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, le présent courrier sera publié sur le site Internet de l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur le directeur

L'inspecteur de l'environnement

PRAYON
Avenue Berthelot - BP40
38 370 SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE

Copie : PRICAE, Chrono RT, inspecteur référent